Démarche : Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle

Aquitaine

Organisme : Le SRAL Nouvelle-Aquitaine

Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET		
Dénomination		
Forme juridique		
Formulaire		
Cette déclaration doit pa l'opération (24 heures po	arvenir au Service Régional de l'Alimentation au moins 3 jours ouvrables avant la da our la fumigation taupes).	te de
ATTENTION: Seules les c par messagerie interne. Identification d	questions en lien direct avec votre déclaration de fumigation déposée sur le site ser e l'entreprise	ont traitées
N° SIRET SIRET		
Dénomination		
Forme juridique		
Raison sociale ou Nom d	u déclarant	
Prénom du déclarant		
Téléphone de l'entrepris	e	
Adresse mail de l'entrep	rise	

N° certificat d'agrément annuel (arrêté 1986)

N° agrément de l'année en cours

(exemple : AQxxxxxT23 pour Aquitaine/Taupe/année 2023)

Opérateur(s) Certifié(s)	
dentification	
lom	
rénom	
I° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux xemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupe/N°ordre	
Pate de fin de validité du CQT	
ate de IIII de Validite do CQ1	
lom	
rénom	
I° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux xemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupe/N°ordre	
Pate de fin de validité du CQT	
Iom	
rénom	
I° du Certificat de Qualification Technique (CQT), taupes ou denrées et locaux xemple de CQT : AQ22Txxxx pour Aquitaine/année 2022/Taupe/N°ordre	
Pate de fin de validité du CQT	
Descriptif du chantier de Fumigation (commune et lieu	u de fumigatio
entreprise bénéficiaire, dates de fumigation)	

Déclaration préalable d'opération de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine
Adresse du chantier (avec lieu-dit)
Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (ou nom du navire)
Département - Commune
Adresse du chantier (avec lieu-dit)
Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (ou nom du navire)
Département - Commune
Adresse du chantier (avec lieu-dit)
Nom ou raison sociale de la structure bénéficiaire (ou nom du navire)
Date de début de l'opération
Date de fin de l'opération (n'excédant pas 5 jours)
Nature du gaz utilisé Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Phosphure d'hydrogène (PH3)
Fluorure de sulfuryle (SO2F2)
N° AMM du fumigant

N.B.

Une déclaration est à faire pour chaque chantier d'une durée de moins de 5 jours. Les applications de PH3 doivent être enregistrées dans le registre des traitements phytosanitaires (exploitations agricoles) ou dans le cahier de traitements (autres applicateurs)

Motif du traitement

Declaration prealable d'operation de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Désinsectisation	
☐ Taupes	
Exigences réglementaires	
Pour une décineactication préciser l'ornère ciblée	
Pour une désinsectisation, préciser l'espèce ciblée	
N.B. Merci de remplir parmi les sections suivantes, celle qui vous concerne (fumigation fumigation denrées ou fumigation local ou navire)	on taupe,
Fumigation taupes	
Type de culture	
Surface (m2 ou ha): à préciser ci-dessous	
Unité de la surface Préciser l'unité : m² ou Ha	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible m2	
На	
Nom de la spécialité commerciale	
Fumigation de denrée	
Nature des denrées	
Poids des denrées (en Tonnes)	
Volume de l'enceinte (m3)	
Dose de la spécialité commerciale (g/m3 ou g/T) : à préciser ci-dessous	
Unité de la dose de la spécialité commerciale Préciser l'unité : g/m3 ou en g/T	
Cochez la mention applicable, une seule valeur possible g/m3	

Declaration prealable d'operation de fumigation - DRAAF Nouvelle Aquitaine
□ g/T
Quantité totale (en g) de la spécialité commerciale utilisée
Fumigation d'un local fixe ou d'un navire
Nature du local fixe, mobile
Volume du local (en m3)
Dose de la spécialité commerciale utilisée en g/m3
Quantité totale de la spécialité commerciale utilisée en g